

sion à la charité parfaite, non seulement en désirs et en paroles, mais en œuvres sincères et méritoires. C'est le moyen "d'acheter l'amour vrai, prouvé par les œuvres parfaites, l'amour ardent et fervent", selon le conseil donné par le divin Maître lui-même à l'évêque de Laodicée, qu'il avait menacé de vomissement à cause de sa tiédeur : *Suadeo tibi emere a me aurum ignitum, probatum* (11). Car "les contraires se guérissant par les contraires", selon l'axiome, il est clair que l'amour fervent peut seul avoir raison de l'amour tiède.

Mais le grand remède, le remède efficace et prompt pardessus tous les autres, précisément parce qu'il est le sacrement de l'amour — le sacrement qui démontre l'amour du Christ par ses œuvres les plus excellentes ; — qui livre à l'âme d'une présence vivante et durable le Christ au paroxysme de son amour pour les hommes, venant aimer en nous et substituer son Cœur au nôtre pour que nous puissions aimer comme lui ; qui opère l'amour dans l'âme en renouvelant son foyer et en activant sa flamme vers tous les objets du devoir et de la vertu ; enfin qui détruit impitoyablement les péchés véniels de chaque jour : voilà le remède de feu qui desséchera les molles humeurs de la tiédeur, le charbon qui rallumera et maintiendra ardent le foyer de l'amour divin, à moitié éteint sous sa lourde atmosphère : *Carbo est Eucharistia* (12) !

Or, le prêtre est plus que tout autre en mesure d'employer l'Eucharistie contre la tiédeur. Sa Messe de chaque jour, la consécration du Christ par son action directe et nécessaire, sacrifice d'amour dont la première efficacité et le premier mérite lui reviennent et lui sont d'abord appliqués ; la manducation nécessaire de la chair et du sang du Sauveur, ces puissants instruments d'amour qui le font entrer en possession de son âme, trésor infini de tous les amours créés, et de sa divinité

[11] *Per aurum intelligitur charitas, quæ ignita et probata est, id est pura et defæcata ab hypocrisi et a scoriis cupiditatis, ardens et fervens.* — Corn. a L. in h. I.

(12) 3a P., q. LXXIX, ad 2. "Iste panis sumitur in remedium quotidianæ infirmitatis. Res autem hujus sacramenti est charitas, non solum quantum ad habitum, sed etiam quantum ad actum, qui excitatur in hoc sacramento, per quem peccata venialia solvuntur." — A. 4, c.